



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

**Treizième session ordinaire  
Genève, 17 et 18 octobre 1979**

COMPTE RENDU

adopté par le Conseil

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa treizième session ordinaire à Genève, les 17 et 18 octobre 1979.
2. La session a été présidée par le Président du Conseil, M. H. Skov (Danemark).
3. La liste des participants figure à l'annexe III du présent compte rendu.
4. Il a été décidé de ne consigner dans le présent compte rendu que les décisions prises par le Conseil et de publier ultérieurement une version plus complète du présent compte rendu qui fera aussi état des principales déclarations faites en séance. Le projet de cette version sera soumis par le Bureau de l'Union à la prochaine session du Conseil.

Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel qu'il figure dans le document C/XIII/1 Rev.

Situation actuelle, problèmes qui se posent et progrès réalisés dans les domaines législatif, administratif et technique

6. Le Conseil note les déclarations faites sous ce point de l'ordre du jour par les représentants des Etats membres, des Etats observateurs représentés à la session et de la Communauté économique européenne. En outre, le Conseil note le contenu des documents C/XIII/5, 6 et 7.

Compte rendu du Président sur les travaux des dix-neuvième et vingtième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations préparées par ledit Comité

7. Le Conseil note le compte rendu du Président du Conseil.

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1978

8. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général figurant dans le document C/XIII/2. Il note également avec satisfaction que les Etats non membres de l'UPOV suivants ont signé le texte révisé de 1978 de la Convention : Etats-Unis d'Amérique, Irlande, Japon, Mexique, Nouvelle Zélande. Le Conseil note,

en l'approuvant, une proposition du Secrétaire général selon laquelle les rapports annuels seront complétés à l'avenir par un rapport sur les activités durant les sept ou huit premiers mois de l'année précédant la session ordinaire (d'octobre) du Conseil.

Rapport du Secrétaire général sur sa gestion et sur la situation financière de l'Union en 1978

9. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général figurant dans le document C/XIII/3.

Présentation du rapport concernant la vérification des comptes de l'année 1978

10. Le Conseil note le rapport figurant à l'annexe B du document C/XIII/3 et approuve les comptes de l'Union de l'exercice 1978.

11. Le Conseil remercie chaleureusement le Gouvernement de la Suisse pour la vérification des comptes de l'Union.

Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique

12. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique figurant dans le document C/XIII/8. Il note également, en l'approuvant, le programme des travaux futurs du Comité tel qu'il figure dans le document précité.

Etat d'avancement des travaux du Comité technique et des Groupes de travail techniques

13. Le Conseil note, en l'approuvant à l'unanimité, le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique et des Groupes de travail techniques figurant dans le document C/XIII/9. En outre, il autorise le Comité technique à publier la version révisée de l'Introduction générale aux principes directeurs d'examen après les débats qui auront lieu sur ce document à la quatorzième session du Comité technique (en novembre 1979).

Rapport sur les travaux résultant de la Conférence diplomatique de 1978

14. Le Conseil note, en l'approuvant à l'unanimité, le rapport sur ces activités figurant dans le document C/XIII/11. En outre, il note la déclaration du Secrétaire général adjoint selon laquelle il est prévu que le compte rendu de la Conférence diplomatique sera distribué aux participants à cette Conférence au début de 1980 afin qu'ils puissent présenter des observations et qu'il sera publié dans au moins une langue vers le milieu de 1980. Il sera ensuite publié dans les autres langues dès que possible.

Examen et approbation du programme et du budget de l'Union pour 1980

15. Les débats se déroulent sur la base des documents C/XIII/4 et C/XIII/14.

16. Le Conseil approuve à l'unanimité le programme et le budget pour 1980 tel qu'il figure dans le document C/XIII/4 sous réserve des modifications suivantes :

- i) Dans la rubrique UV.02, les crédits sont réduits de 9.000 à 7.000 francs suisses.
- ii) Dans la rubrique UV.05, les crédits sont réduits de 32.000 à 30.000 francs suisses.
- iii) Dans la rubrique UV.09, les crédits de 28.000 francs suisses sont supprimés et il est décidé que si le programme décrit dans cette rubrique se réalise en 1980, les fonds nécessaires (environ 28.000 francs suisses) seront prélevés sur le fonds de réserve. Le Comité consultatif se prononcera sur les détails de cette question lors de sa session d'avril 1980.

17. L'annexe I du présent compte rendu montre le montant des contributions pour l'année 1980, et la part de chaque Etat dans ces contributions, sur la base de l'hypothèse que seuls les dix Etats membres actuels contribueront aux dépenses de 1980. Si un ou plusieurs Etats adhéraient à l'UPOV de façon à devoir payer des contributions pour l'année 1980, le montant de la contribution de chaque Etat membre actuel diminuerait. Le cas échéant, les nouveaux montants seront communiqués par le Bureau de l'Union en temps utile aux Etats membres.

18. Plusieurs délégations indiquent qu'après 1980 elles ne seront pas disposées à accepter des augmentations réelles (c'est-à-dire des augmentations qui ne sont pas dues à l'augmentation des coûts) dans le budget de l'UPOV, à moins que ces augmentations puissent être financées par une augmentation du nombre des Etats membres de l'Union. Le Secrétaire général indique qu'à partir de 1981 les projets de budget feront ressortir les augmentations "réelles" et les augmentations "de coût".

#### Calendrier des réunions pour 1980

19. Le Conseil fixe les réunions de 1980 aux dates indiquées à l'annexe II du présent compte rendu.

#### Admission d'observateurs aux sessions ordinaires du Conseil et à certaines réunions de l'UPOV

20. Le Conseil prie le Bureau de l'Union d'inviter le Portugal à la prochaine session ordinaire du Conseil en plus des Etats invités à la présente session. En outre, le Comité décide que tous les Etats qui ont signé ou qui signeront le texte révisé de 1978 de la Convention UPOV seront invités aux sessions futures du Conseil et du Comité administratif et juridique.

#### Examen de la demande d'adhésion présentée par l'Etat d'Israël

21. Le Conseil accepte à l'unanimité la demande d'adhésion à la Convention UPOV de 1961 modifiée par l'Acte additionnel de 1972 présentée par l'Etat d'Israël, telle qu'elle ressort du document C/XIII/12. En outre, il décide à l'unanimité d'autoriser l'Etat d'Israël à ne payer que la moitié de la contribution correspondant à la classe V, dans les conditions prévues par l'article II de l'Acte additionnel.

#### Questions diverses

22. Le Conseil décide que, si son emploi du temps le lui permet, le Bureau de l'Union adressera en 1980 un questionnaire aux Etats membres et leur demandera les renseignements nécessaires pour la préparation d'une étude sur l'utilité de la protection des obtentions végétales. Cette étude, ou une étude distincte, contiendra également des renseignements sur la constitution, l'évolution et les perspectives d'avenir de l'UPOV.

[Trois annexes suivent]

## ANNEXE I

## CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES POUR L'ANNEE 1980

(en francs suisses)

<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>Etats membres</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>1980</u>
42.808	41.500	Afrique du Sud	1	43.315
214.038	207.500	Allemagne (République fédérale d')	5	216.574
64.212	62.250	Belgique	1½	64.972
64.212	62.250	Danemark	1½	64.972
214.038	207.500	France	5	216.574
85.615	83.000	Italie	2	86.630
85.615	124.500	Pays-Bas	3	129.945
214.038	207.500	Royaume-Uni	5	216.574
64.212	62.250	Suède	1½	64.972
64.212	62.250	Suisse	1½	64.972
<hr/> 1.113.000	<hr/> 1.120.500		<hr/> 27	<hr/> 1.169.500
=====	=====		==	=====

[L'annexe II suit]

DATES DES REUNIONS EN 1980

Conseil

du 15 au 17 octobre

Comité consultatif

le 16 avril  
le 14 octobre

Comité administratif et juridique

les 17 et 18 avril  
les 13 et 14 novembre

Sous-groupes du Comité administratif et juridique

les 14 et 15 avril  
du 23 au 25 juin

Comité technique

les 18 et 19 mars  
du 10 au 12 novembre

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

du 12 au 14 mai à Wageningen (Pays-Bas)

Groupe de travail technique sur les arbres forestiers

du 26 au 28 août à Hanovre (République fédérale d'Allemagne)

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

du 27 avril au 11 mai en Afrique du Sud

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales

du 16 au 18 septembre à Lund (Suède)

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

du 23 au 25 septembre à Lund (Suède)

Symposium

Les dates seront fixées en accord avec le Séminaire panaméricain sur les semences, probablement en novembre ou décembre à Buenos Aires.

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/TEILNEHMERLISTEI. MEMBER STATES/ETATS MEMBRES/VERBANDSSTAATENBELGIUM/BELGIQUE/BELGIEN

- M. J. RIGOT, Ingénieur en chef, Directeur au Ministère de l'agriculture, 36, rue de Stassart, 1050 Bruxelles
- M. R. D'HOOGH, Ingénieur agronome principal, Chef de service au Ministère de l'agriculture, 36 rue de Stassart, 1050 Bruxelles

DENMARK/DANEMARK/DÄNEMARK

- Mr. H. SKOV, President of the Council of UPOV, Chief of Administration, Statens Planteavlkontor, Virumgaard, Kongevejen 83, 2800 Lyngby
- Mr. F. ESPENHAIN, Administrative Officer, Plantenyhedsnaevnet, Tystofte, 4230 Skaelskør

FRANCE/FRANKREICH

- M. B. LACLAVIERE, Secrétaire général du Comité de la protection des obtentions végétales, 11, rue Jean Nicot, 75007 Paris
- M. M. GREGOIRE, Président du Comité de la protection des obtentions végétales, Cour d'Appel à Paris, Palais de Justice, Paris
- Mlle N. BUSTIN, Adjoint au Secrétaire général du Comité de la protection des obtentions végétales, 11, rue Jean Nicot, 75007 Paris

GERMANY (FED. REP. of)/ALLEMAGNE (REP. FED. D')/DEUTSCHLAND (BUNDESREPUBLIK)

- Mr. W. BURR, Regierungsdirektor, Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, Rochusstrasse 1, 5300 Bonn 1
- Dr. A. MÜHLEN, Legationsrat 1. Klasse, Ständige Vertretung der Bundesrepublik Deutschland, 28D, Chemin du Petit-Saconnex, 1211 Genf 19

ITALY/ITALIE/ITALIEN

- Dr. B. PALESTINI, Chief Inspector, Ministero dell'Agricoltura e delle Foreste, Via XX Settembre, 20, Rome
- Prof. A. SINAGRA, Conseiller juridique, Bureau du Délégué pour les accords de propriété intellectuelle, Ministère des affaires étrangères, Rome
- M. L. MORVIDUCCI, Direttore di Sezione, Ministero del Tesoro, R.G.S., I.G.A.E., Rome

NETHERLANDS/PAYS-BAS/NIEDERLANDE

- Mr. W. VAN SOEST, Director, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague
- Mr. M. HEUVER, Chairman, Board for Plant Breeders' Rights, Nudestraat 11, 6140 Wageningen
- Mr. K.A. FIKKERT, Legal Adviser, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD/SÜDAFRIKA

- Mr. J.F. VAN WYK, Director, Division of Plant and Seed Control, Private Bag X 179, Pretoria, 0001
- Mr. J.U. RIETMANN, Agricultural Counsellor, South African Embassy, 59, Quai d'Orsay, 75007 Paris

SWEDEN/SUEDE/SCHWEDEN

- Mr. S. MEJEGÅRD, President of Division of the Court of Appeal, Svea Hovrätt, Box 2290, 103 17 Stockholm
- Mr. E. WESTERLIND, Head of Office, National Plant Variety Board, Statens Växsortsnämnd, 171 73 Solna

SWITZERLAND/SUISSE/SCHWEIZ

- Dr. W. GFELLER, Chef, Büro für Sortenschutz, Bundesamt für Landwirtschaft, Mattenhofstr. 5, 3003 Bern
- M. A. REIST, Adjoint scientifique, RAC Centre des Fougères, 1964 Conthey

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/VEREINIGTES KÖNIGREICH

- Mr. P.W. MURPHY, Controller of Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office, White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF
- Mr. A.F. KELLY, Deputy Director, National Institute of Agricultural Botany, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LE

II. OBSERVERS/OBSERVATEURS/BEOBACHTER

ALGERIA/ALGERIE/ALGERIEN

- Dr. L. HACHEMI, Directeur technique de l'IGC, Ministère de l'agriculture et de la recherche agricole, 1, Av. Pasteur, Belfort-El-Harrach B.P. 16

AUSTRIA/AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Dr. R. MEINX, Direktor der Bundesanstalt für Pflanzenbau und Samenprüfung, Alliiertenstrasse 1, 1120 Wien 2

BRAZIL/BRESIL/BRASILIE

- Mr. G. SABOIA, Counsellor, Permanent Mission of Brazil, 33, rue Carteret, 1202 Geneva

CANADA/KANADA

- Mr. M. LEIR, Second Secretary, Permanent Mission of Canada, 10A, avenue de Budé, Geneva

CHILE/CHILI/CHILE

- Mr. C.A. MAQUIEIRA, First Secretary, Permanent Mission of Chile, 56, rue Moillebeau, 1211 Geneva

IRAQ/IRAK

Mr. S. OMAR, Botany Director, Botany Directorate, Abu Ghraib

IRELAND/IRLANDE/IRLAND

Mr. D.M. HICKEY, Assistant Principal (Administrative), Department of Agriculture, Kildare Street, Dublin 2

Mr. D. FEELEY, Inspector, Department of Agriculture, Kildare Street, Dublin 2

ISRAEL

Mr. Z. PERI, First Secretary (Economic Affairs), Permanent Mission of Israel, 9 ch. Bonvent, Geneva

JAPAN/JAPON/JAPAN

Mr. Y. MATSUNOBU, Director of Seed and Seedlings Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Kasumigaseki, Tokyo

Mr. O. NOZAKI, First Secretary, Permanent Mission of Japan, 10, avenue de Budé, Geneva

MOROCCO/MAROC/MAROKKO

M. M. TOURKMANI, Chef du Service du contrôle de la multiplication des semences et des plants, Direction de la recherche agronomique, B.P. 415, Rabat

NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZELANDE/NEUSEELAND

Mr. F.W. WHITMORE, Registrar of Plant Varieties, Plant Varieties Office, P.O.Box 24, Lincoln

Mr. D.K. CRUMP, First Secretary (Agriculture), New Zealand High Commission, Haymarket, London SW1 Y4 TQ

NORWAY/NORVEGE/NORWEGEN

Mr. L.R. HANSEN, Chief of Administration, The National Seed Council, Moervn. 12, 1430 Ås

POLAND/POLOGNE/POLEN

M. J. VIRION, Chef-expert au Ministère de l'agriculture, Ministerstwo Rolnictwa, ul. Wspolna 30, Warszawa

M. W. KUZMICZ, Rechtsanwalt, Rechtsberater, AHV Rolimpex, Chałubinskiego 8, 00-613 Warszawa

SOVIET UNION/UNION SOVIETIQUE/SOWJETUNION

Mr. G.S. GOUDKOV, Director, Department of Agriculture, USSR State Committee for Inventions and Discoveries, 2/6 M. Cherkassky pers., Moscow, Center

Mr. V. POLIAKOV, Permanent Mission of the USSR, 15, av. de la Paix, Geneva

SPAIN/ESPAGNE/SPANIEN

M. R. LOPEZ DE HARO, Subdirector técnico del registro de variedades comerciales y protegidas, Carretera de la Coruña, Km. 7,5, Madrid 35

THAILAND/THAILANDE/THAILAND

Mr. S. NARUEMITYARN, Third Secretary, Permanent Mission of Thailand, 28, ch. du Petit-Saconnex, Geneva

UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE/VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA

Mr. S.D. SCHLOSSER, Attorney, Patent and Trademark Office, Washington, D.C. 20231

Mr. S. BRATTAIN, Economic/Commercial Officer, U.S. Department of State, Washington, D.C. 20520

III. INTERNATIONAL ORGANIZATION/ORGANISATION INTERNATIONALE/INTERNATIONALE ORGANISATION

Dr. R.E. GRAEBER, Chef de Division, Commission des Communautés Européennes, 200, rue de la Loi, 1049 Bruxelles

IV. OFFICERS/BUREAU/VORSITZ

Mr. H. SKOV, President  
Dr. W. GFELLER, Vice-President

V. OFFICE OF UPOV/BUREAU DE L'UPOV/BÜRO DER UPOV

Dr. A. BOGSCH, Secretary-General  
Dr. H. MAST, Vice Secretary-General  
Dr. M.-H. THIELE-WITTIG, Senior Technical Officer  
Mr. A. WHEELER, Legal Officer  
Mr. A. HEITZ, Administrative and Technical Officer

[End of Annex and of document;  
Fin de l'annexe et du document;  
Ende der Anlage und des Dokuments]